

-o- L E T T R E O U V E R T E -o-
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Par les chefs coutumiers, les Notables et les Commerçants de
TOMBOUCTOU.
A sa majesté Monsieur LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

à
-o- P A R I S -o-

S/C des Messieurs :

Le Président du Conseil des Ministres ,
Le Ministre de la France d'Outre-Mer,
le Haut-Commissaire de l' A. O. F. ,
Le Gouverneur du Soudan Français à KOULOUBA
Le Commandant du Cercle de TOMBOUCTOU

Copies adressées aux Messieurs :

Le Ministre du Sahara Français
LE Ministre de la Défense Nationale
Le Général, Commandant Supérieur des Forces Armées de l'A.O.F.
à D A K A R
le Général, Commandant de la 5^e Brigade à BAKAKO
Le Chef de Bataillon de TOMBOUCTOU
L'Ambassadeur de France, Délégué à l' O. N. U.
Aux journaux : le MONDE - FIGARO - et PARIS-PRESSE -

Monsieur LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Nous avons l'honneur de vous assurer l'hommage de notre profond respect et notre vive gratitude en sollicitant votre haute bienveillance examen bien juste et suite très favorable pour notre pétition et requête suivantes :

S'il existe un droit des peuples à disposer d'eux-même, nous voulons croire qu'il nous sera permis de faire connaître nos aspirations.

Nous déclarons sans restrictions que nous sommes déjà et nous voulons rester français musulmans perpétuellement, partie intégrale de la République Française .

...../.....

*L'original a été remis
à M. le Commandant du Cercle
pour transmission à son tour*

Nous manifestons notre opposition formelle d'être compris dans autonome ou fédéraliste Afrique Noire ou Afrique Nord, systèmes demandés par quelques poussés des intrigues d'aventuriers sans vergogne que ne pourraient servir que le retour à l'anarchie et aux rapins qui ont précédé la présence de la France dans l'Afrique.

Nous demandons rattachement de notre pays au Sahara Français dont faisant partie historiquement sentimentalement et ethniquement.

Tombouctou, capitale du Sahara Sud depuis neuf siècles, a été créée, fondée et dominée par les Maghcharanes Touaregs d'Arouan (Tarikh Essoudan chapitre 7). Ces Touaregs sont des habitants du Sahara des milliers années avant l'Islame incontestablement et avant que toute autre civilisation noire ou blanc ne s'y installe (voir livres chroniques)

Après deux siècles Tombouctou sous la domination de ses fondateurs a été occupée par les Maindaigs-(Guinois)-

Il est très évident (selon Tarikh Essoudan chapitre 4) que ces maindaigs étaient avant cette époque des sujets et vassaux des races blanches (ancêtres des Touaregs et Maures) dynastie de Ghana région d'Oualata dont plusieurs rois avant l'Islame et plusieurs rois après l'Islame.

Ces Maindaigs étaient chassés de nouveau de Tombouctou par les Touaregs Maghcharanes.

Tombouctou, ville a été prise par les Songhaïs durant 25 ans qui étaient chassés aussi par ses fondateurs les Touaregs.

Souvent Tombouctou a été disputée et parfois conquise par Africains noirs ou blancs mais elle n'a jamais restée aux mains des envahisseurs.

L'Empire de Songhaï de Gao était par le nom Songhaï, mais le fait réel c'était un commandement des Touaregs car les rois Askias qui étaient tous de race Touaregs SANHAJA Incontestablement-

Après l'occupation des marocains, Tombouctou était revenu sous la domination des Touaregs et Maures -(Voir Tazkiratou ~~Ennisane~~ Ennisane).

En 1894, les Touaregs et les Maures envoient un ambassadeur au Gouvernement Français avec une lettre spécifiant :

...../.....

12) Que la terre de Tombouctou et dépendances appartiennent primo aux Touaregs et Maures.

22- Que ces Tombouctuens sont prêt à traiter avec la France, la recevoir et coopérer avec elle à condition qu'elle respecte leur droit de propriété et leur intérêt.

Le Gouverneur de Saint-Louis estimant que cette affaire Tombouctou n'était de son ressort envoie Elhaj Abdoukader Ambassadeur de Tombouctou à Paris ou était reçu par Monsieur le Président de la République le 1er Janvier 1885 et le 5 Janvier par Monsieur le Président du Conseil. Il quittait Paris le 17 Janvier 1885 avec toutes les promesses du Gouvernement Français (et non Soudanais inexistant) de donner loyalement toute satisfaction à la demande portée par l'Ambassadeur de Tombouctou.

Dix ans après lorsque les Français rentraient à Djenné, les gens de Djenné écrivaient à Monsieur Yahya Elkaya (descendant des Maures arabs) chef de la ville pour l'inviter à entrer en pourparler avec les Français. Elkaya avait marqué le coup que Tombouctou n'est pas Soudanais en soulignant dans sa réponse que Tombouctou appartenait aux Touaregs et Maures.

A l'arrivée des Français un malentendu crê entre les Français et les Touaregs qui avait causer quelques opérations dont ont été arrêtées et cessées sur ordre de l'Autorité Supérieure de Paris et les traités et conventions à l'amiable furent signés entre les Touaregs les Maures et Tombouctou seules avec les Français sans présence Bamakois ni gens de Sikasso.

Depuis Tombouctou était territoire Militaire composé des régions Oualata, N'iafunké, Goundam et Gao, partie Saharien Niger et une partie de Hoggar y compris dépendait Niamey (Niger). Puis le commandement civil dépendait de la colonie française du haut-Sénégal-Niger la région de Tombouctou avec son passé glorieux ne faisait jamais partie intégrale du Soudan. Le vrai nom Soudan qui englobe l'Afrique Noire était disparu depuis qu'il était partagé en territoires français, Anglais, etc. Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Haute Volta, etc. etc.

Tombouctou, boucle du Niger et Haoud (région Oualata) étaient rattachés au nouveau Soudan fabriqué par les Français 1921.

...../.....

Mais nos affaires se réglaient à Tombouctou même par le Délégué du Gouverneur désigné par Paris.

Haoud y détaché pour faire ~~partir~~ dépendre de la Mauritanie 1945.

Le cercle de Tombouctou Gourma-Rharous y compris se compose de plus 20 tribus. Trois cantons seulement parmi celles-ci sont sédentaires qui comprennent plusieurs villages, quartiers et chefs Touaregs Maures et assimilés aucun chef canton de race Soudanais proprement dit.

Ces faits prouvent :

12)- Que les Touaregs et maures sédentaires et nomades qui ne cessaient de protéger la région contre les razzias d'Afrique du Nord, ravitailler la boucle du Niger par le commerce, le sel de Taoudeni, la gomme le bétail ect... bien entendu avec le seul aide de la France depuis son arrivée, sont seuls les fondateurs et les peuples natifs et légitimes de Tombouctou, avec lesquels on a déjà traité et avec qui on devra traiter affaires Tombouctou sans intermédiaire des partis politiques, mais la France seule avec les français musulmans directement.

22)- Que Tombouctou et ses régions où habitées par les touaregs, les maures et leurs assimilés nomades et sédentaires depuis plusieurs siècles ne pourraient être séparées.

12)- du Sahara français dont elle fait partie ~~intégrale~~ où se trouve toutes les ressources de leur et toute leur chance.

22)- Ni de commandement directe de la République Française.

A la lueur des événements actuels nos riverains tant du Nord que tant du Sud semblant considérer notre pays comme le leur ou le partager entre eux.

C'est pourquoi nous appelons votre haute autorité sur lequel nous comptons toujours pour que les raisons administratives françaises ayant amené rattachement boucle niger au nouveau Soudan fabriqué en 1921 soient reconsidérées.

La France ne nous trouvait pas sous la domination Soudanaise. Nous avons confiance ferme que la France glorieuse ne nous cédera comme cadeau à quiconque. Nous sommes sûres que nous ne nous laisserons jamais à être dominés que par la France et la France seule, donc nous devons vous proclamer que Tombouctou ses vraies populations Touaregs-Maures et leurs assimilés n'admettront jamais être dirigés ou assujettis par les gens de région Bamako qui ne disposent pour nous conquérir que l'arme de.

...../.....

bouche par revendications injustes menées des quelques dirigeants d'un ou deux sections d'un parti politique, que peut être excités par l'extérieur, pour dépasser même l'homme sage leader du parti, pour bouleversement des chers et vieilles organisations, coutumes et traditions précieuses que la France n'a cessé jamais de protéger et respecter.

Nous attirons respectueusement votre attention sur les conséquences possibles :

1a) RETOUR TROUBLES LOCAUX,

2a) - Emigration vers Nord ou moyen-Orient, si la solution favorable ne pouvait intervenir urgent. dans ce cas nous souhaitons rattachement provisoire au Niger comme avant au à Maurritani comme une partie de notre pays (région Ouassalata) y rattachés.

En vous renouvelant d'avance l'expression de notre reconnaissance nous vous serions très obligés d'agréer Monsieur LE PRESIDENT, l'expression de notre très haute considération et profond respect ./.

VIVE LA FRANCE VIVE TOMBOUCTOU SHARA FRANCAIS ./.

Redigé à Tombouctou le 30 ~~octobre~~ 1957, avec la demande des soussignés, par Mohamed Mahmoud Ould Sheikh Gadi de Tombouctou

Le chef de canton de TOMBOUCTOU
OUMAR ELKAYA, chef de canton de TOMBOUCTOU:

Le chef des Berabiches Est Mahmoud Dahman :

Le chef de tribu Kel Intessar Est MITTA Ag KAKKA

Tribu Kel Sidi Ali :

EL Mokhtar Ag Mohamed Ibrahime frère du feu chef

Le chef de Kel Ourouzil:

Mohamed Ag Hadaya

Mohamed Omar Fils du chef canton et son secrétaire

L'Imame de Grande Mosquée de vendredi,

L'Imame Mahmoud Ould El Mokhtar

Le chef de quartier de GENGARAYBER AMMI

L'Imame de Sankore; L'Imame Mohamed Elakeb

Ahmadou Alassan Elkaya Neveu du chef du canton de Tombouctou

Le chef de quartier de Saraikina

Ibrahima amir

Ahmedou Oumarije, notable

Mokhtar Chleih chef TAJAKANTS

Emargement

ABBA.....

A suivre.....

Suite.....LETTRE OUVERTE A SA MAJESTE : MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE

Les signataires

Emargement

OULAD ICHE: Hamma ould Aidi Ex-chef OULAD ICHE.

OUASRAS : Le chef de tribu Cheikh ould Abdouljelil

Gouanines blanches Berabiches ouest, Mahmoud ould Hamma
chef Gouanines Blanches.

Gouanines Noires Le chef RADI OULD HAMMA .

OULAD DRIS: le représentant de chef et son frère

germain Boubakar ould Hamma Ould elHaj Haiballa

A Sidi Ali ould Cheikh notable Kel Araouan commerçant

NOUAIJI : Lehbib ould Imbarek notable Tembouctou

Ahel Ghailane : Elloud ould Ali fils de feu chef

Mohamed ould Maddi notable Ahel Ghailane .

CHEIKH ould Sidi Ali Marabout commerçant notable Tajakants

KEL Teneg Elhay : Mohamed Ahmed Ag Majid chef de Kel Teneg Elhay

SAIDNALI OULD Cheikh notable Kel Araouan sédentaires

commerçant.

Boubakar ould Sidi Beuna notable Ould Iche

Ahmed ould Arouatta fils de feu chef des Berabiches ouest.

SUBAHAN ould Moulay Abdalla commerçant Cherif Tajakants

Mohamed ould KHATRA commerçant notable Tajakants.

Alamine ould Daiboussi notable Ould Slaimane commerçant.

Mohamed Benwahab notable commerçant.

Brahime Ould Boubakar ould Cheikh commerçant notable Tajakants

Baba ould Allal commerçant responsable des familles de chef

de tribu de Kel Araouan.

Alhassane Belkassame Kel Araouan sédentaires

commerçant.

Mohamed ould Hmaidat commerçant Tajakants

Naji Benaji oulad Oumrane commerçant.

Chaibani Ould Mohamed ERRAHMA commerçant.

ELFILALI OULD ATTAKER Commerçant Tajakants.

A Suivre

Suite....LETTRE-OUVERTE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Les signataires

Emargement

Sidi Beubakar ould Sidi Mohamed notable ,onci paternel de chef de tribu de Kel
Araouan frère germain du Caid de Taoudeni.
Le secretaire de caid de Taoudeni Baba Hammadi.
Najeme ould Baba Oulad Ghailane employeur
principal de Taoudeni.
Sidi boubakar ould Cheikh employeur principal de
Taoudeni.
Mohamed Sormoy employeur principal de Taoudeni.
Mohamed Rhoulili notable oulad Iche .
Itellay Ag Mohamed notable Kel Intessar ex-chef.
Saleh ould Hammadi ould elKhalil notable Ahel Boujatha.
Mohamed ElMaouloud AG AGahillay notable de Kel INCHERIA.
Moulay Mohamed ould Moulay Tohami neveu de feu chef des Chorfas
des Berabiches ouest .
SANDI BOUYA AHMED fild d'ex chef de Sankoroy .
ELBAKKAY ould Cheikh Haiballa notable de TOMBOUCTOU
SADDAF ould Mohamed Leabaid neveude chef de Group des Rakkanes ouest.
Ali ould Brahime Commerçant des Tajakants.
Sidi Ahmed ould Brahime ould ELFadel notable Tajakants.
ISSA OULD MOHAMED Marabout de Kel Teneg Elhay.
HAMMADI ould Mohamed Lamine notable Rakkanes EST.
Mohamed ould Sidi Ahmed Ould Soultan notable de village
d'Araouan employeur principal de Taoudeni.
BANI OULD SANBER notable d'araouan employeur de Taoudeni.
Soulaïman Ag Elhaj Mohamed chef Kel Injarren Kel Intessar.
MAHNOUD AG ATTAHER chef de tribu Immaddedrane.
Hammada Ag Tokha(chef de tribu de Kel Tamouleit
GOURNA-REHAROUS).

A SUIVRE

Suite....LETTRE-OUVERTE A SA MAJESTE : MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

GOUANINES BLANCS des Berabiches Est/
Le chef Ali Ould Ousmane.
DAG BAZANGA Le chef ASSADIK AG EL MOSTANPA AG AGADHID.
KEL INEGGOZEMA :
Le chef ADDOUNHA AG MOHAMED.
VILLAGE MILALA / :
Le chef de village OUMER AG BADRA.
SIDI MOHAMED AG IAHYA notable de Kel Teneg Elhay.
VILLAGE DE BEREGOUNGOUF ,
Le chef de village IDRISSE OUSMAN .
Le secretaire des anciens combattants de Tembouctou,
BABA HASSAY .
Cheikh Ahmed BABA ben BABA SAN TAOUA Marabout principal
de Tembouctou.
Village de BELLA SAOUA GUENGUINA,
Le Representant de chef de village son neveu fils de feu chef : ALLJI-
Guenguina
BALI ben Sidi Mohamed Ben Bali notable oulad Oumran Berabiches ouest.
IFORAS ouest INGUENATENES :
MOHAMED AG ALI ABOUBAKRINE FRERE DU CHEF.
VILLAGE BOURENE INALI,
Le chef de village Youncoussa Assaliha .
VILLAGE ARNASSEW ,
Le representant de chef de village et son seconde MOHAMED AGHISSA .
Kel Inteychagh,
Le chef ABOUBAKRINE AG HIMBAKATI.
OULAD BOUHUNDA MEL ARAOUAN,
Le fils de chef et son seconde ABIDINE OULD RADI OULD AHMED RADI .
CANTON DE RHARJOU GOURMA RHAROUS ,
Le chef de canton MOHAMED AG BAOUAMI.
VILLAGE GOURZOUGOY (Gourma Rhareus)
Le chef de village IBRAHIMA HPAKKE.
VILLAGE GARBAY (Gourma rhareus) ,
Le chef de village ABDOU DALI .

✓.

- LETTRE OUVERTE -
-:-:-:-:-

Par les chefs coutumiers, les Notables et les commerçants
de Boucle Niger: TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDAME
A sa majesté Monsieur le Président de la REPUBLIQUE FRAN
CAISE à

P A R I S

s/c des Messieurs:

Le Président du Gouvernement Français
Le Ministre de France d'Outre-Mer
Le Haut Commissaire de l'A.O.F.
Le Ministre du Sahara Français
Le Commandant du Cercle de Tombouctou

COPIES ADRESSEES AUX MESSIEURS:

Le Ministre d'Etranger
Le Ministre de défense Nationale
Le Général Commandant Supérieur des Forces Armées de l'AOF.
Le Général Commandant de la 3^e Brigade S/C du Colonel
délégué Militaire, Commandant d'Armes de Tombouctou.

Monsieur le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Nous avons l'honneur de vous reiterer très respectueuse-
ment notre pétition du 30 Octobre 1957 en sollicitant votre haute
bienveillance une suite très favorable.

Comme nous sommes parmi les citoyens Français-musulmans,
nous croyons que nous disposons les droits parfaits de vous exprimer
nos aspirations.

Nous avons l'honneur de vous déclarer, très sincèrement
une fois de plus que nous voulons rester toujours français musul-
mans avec notre cher statut privé.

Nous vous affirmons notre opposition formelle au fait
d'être compris dans un système autonome ou fédéraliste d'Afrique
Noire ou d'Afrique Nord.

Nos intérêts et nos aspirations ne pourraient dans aucun
cas valablement défendues tant que nous sommes attachés à un terri-
toire représenté forcément et gouverné par une majorité noire dont
l'ethnique, les intérêts et les aspirations ne sont pas mêmes que les
notres.

Nous vous assurons que nous ne pourrions sous aucune forme
soumettre à cette autorité africaine que si ce n'est pas la France
nous l'ignorons totalement -

.../....

C'est pourquoi nous sollicitons votre haute intervention équitable pour être séparés politiquement et Administrativement et le plutôt possible d'avec Soudan-Français pour intégrer notre pays et sa région Boucle de Niger au Sahara Français dont faisant partie historiquement sentimentalement et ethniquement-

C'est nos ancêtres Sahariens les Touaregs et les Maures Nomades et sédentaires qui ont habité et dominé le Sahara des milliers d'années avant l'Islam- Ce sont les fondateurs des grandes villes sahariennes, Ghana, Oudaghost, Immaddadra, Araouane, Tadamecquat (Essouq de Kidal) Gao (de Tadamakkat et non Gao de Haute-Volta) Tombouctou etc...etc...

Nous n'étions jamais soumis à aucune autorité d'Afrique Noire ou d'Afrique Nord, c'est nos ancêtres sahariens qui avaient conquis l'Afrique Nord (où ils y avaient fondé Marrakeche) et Afrique Noire comme l'Histoire écrite l'atteste.

Si Tombouctou parfois a été conquise par africains noirs ou blancs elle n'a jamais restée aux mains des envahisseurs mais libérée toujours par ses fondateurs- Jusqu'au passage des explorateurs Européens notamment Monsieur RENE CAILLE et ses suivants et jusqu'à l'arrivée Française: TOMBOUCTOU et ses régions étaient sous la domination de ses fondateurs les Touaregs et les Maures (Moulethimines de Sanhadja sonrays-Assikya, Armas, Berabiche, Kounta et leurs assimilés dans la même ethnie des Touaregs et Maures nomades et Sédentaires.

C'est avec ces Touaregs et ces Maures que la France avait traité affaires du pays:

12)- Par l'intermédiaire de Elhaj ABDOUL KADER Ambassadeur de Tombouctou à PARIS Janvier 1885, dix ans environ avant l'arrivée Française-

22)- Avec les Chefs Maures et Touaregs après l'arrivée Française et non jamais avec les Africains noirs du Soudan (partie sud de Haut Sénégal Niger) qui n'existait pas encore à cette date-

Au point de vue historique, étymologique et terminologie: le mot Soudan employé dans les livres chroniques veut dire l'expression BILAD-ESSOUDAN qui signifie pays des noirs qui s'applique à toute la partie qui contient africains noirs situé au Sud du Sahara c'est à dire au sud de Boucle Niger et jamais dans la langue usuelle le Soudan Colonie créée et baptisée par les Français et dont les limites comprennent des régions sahariennes nord Soudanaises- Ces dernières régions n'ont jamais été appelées Soudanaises qu'après les organisations administratives Françaises surtout 1921.

Les régions de la bordure Saharienne ne furent jamais définitivement délimitées.

Comme vous savez en 1880 avant le nom empreinté "SOUDAN" Cette région se nommait Haut Sénégal-1881 il prenait le nom de Haut Fleuve- 1890 (18 Août) Commandement Supérieur du Soudan Français dépendant du Sénégal-1895 (16 Juin) Colonie Soudan-Français-1899 (17 Octobre) dislocation du Soudan Français par décret et fut répartie en donnant:

.../...

A Dahomey: Canton de Kando et territoire de Say; à côte d'Ivoire Odienné Kang et Bouno; à la Guinée: Dinguiray, Siguiri, Kouroussa, Kankan, Kissidougou et Beyla, en rattachant la partie de Haut Sénégal du Sahel et du Haut Niger à la Colonie du Sénégal-

Les provinces de Tombouctou et de la Haute Volta formèrent deux territoires, militaires placées chacun sous le Commandement d'un Officier Supérieur relevant du Gouverneur Général-

1904 (18 Octobre) création Colonie de Haut-Sénégal Niger (comprend région de Tombouctou et Zinder)- 1905 création du Territoire militaire Zinder au Tchad; rattachement de Hoggar au Territoire du Sud; 1910-11 création du Niger et rattachement de Tombouctou au Niger; 1919 création de Haute-Volta; en 1912 création cercle de Oualata Néma desservant de région de Tombouctou; en 1920 (Décembre) ont vit réapparaître le nom empreinté "SOUDAN"- Alors notre pays a été divisé en core la partie l'Est Azaouak) Cercle de Tahoua Agadès, etc... restait attachée au Niger et le reste de la province de Tombouctou y compris Cercles Gao, Goundam, Soumpi et Haoud (Néma Oualata) était alors rattachés au Soudan Français avec un délégué du Gouverneur désigné par Paris avec résidence à Tombouctou.

Après quelques années suppression de délégation de Tombouctou En 1927 rattachement de Dori et Fada au Niger- 1932 suppression de Haute-Volta- 1936 les Subdivisions de Kidal et de Bourem détachés de Tombouctou et attachés du Cercle de Gao- 1945 rattachement de Haoud (Néma Oualata et leur région) Mauritanie- 1947 rétablissement de Haut Volta-

Tous ceci montre clairement le caractère artificiel des frontières de cette partie de l'A.O.F. Les lignes de démarcation n'y ont jamais tenu compte des réalités ethniques et économiques.

Tous ces remaniements et divisions administratives qui furent peut être valables il y a vingt ans, sont largement dépassés ici l'heure de l'avion, du téléphone et de Radio et l'heure où la France a accroché le droit politique à la population de F.O.M.- Ces droits sont toujours détenus par une minorité insuffisamment représentative de l'ensemble des populations à cause de la très forte proportion d'abstention d'une part et d'autre part les populations de Territoire de Soudan notamment ne forme jamais un ensemble homogène mais composé des populations totalement différentes, sans ethniques sans coutumes ou traditions communes mais tous les différencie-

Cette minorité politicienne africaine dont les éléments ne sont même véritablement citoyens de propre pays, en ignorant totalement les cadres traditionnels de la vie africaine, a porté par la politique des parties à la population de graves atteintes; disocialisation dans les familles, une complète incompréhension dans les villages, cantons et tribus, des lourdes charges aux contribuables des profondes mépris à l'égard des Français musulmans traditionnels et particulièrement les Touaregs et leurs assimilés les Maures et enfin jusqu'à...

.../...

Jusqu'à songer la séparation d'avec notre Patrie la France ~~en~~
au contraire aux aspirations de la majorité des populations autochtones
qui tiennent à rester partie intégrale de la Nation Française avec leur
statut personnel.

Avant cette nouvelle réforme, les ordres qui viennent de Saint Louis
Dakar, Kayes, Niamey et Koulouba ne sont considérés par nous comme émanant
d'une autorité proprement soudanaise, mais comme émanant de la France
elle-même - Donc il a été nécessaire (et jusqu'à présent il n'est pas en-
core trop tard) avant d'appliquer la loi cadre de réorganiser les terri-
toires de l'Afrique Française afin que les groupes de chaque population
de même intérêt, mêmes coutumes et mêmes traditions se retrouvent ensem-
ble et non séparés comme actuellement.

Pour cette solution juste que nous insistons d'appeler votre haute
autorité sur laquelle nous comptons toujours pour que la France établisse
un barrage infranchissable entre notre Pays et nos voisins d'Afrique Noire
et d'Afrique du Nord dont chacun d'eux depuis quelque temps considère in-
dûment notre propre pays comme le sien par revendication et prétention
fillacieuses, injustifiées sans valeur, ni fondement.

Cette reconsidération des limites maintenant est la seule garantie
réelle pour :

1²) qu'une population d'une région ne soit pas opprimée par une autre

2²) que le caractère de chaque territoire de France d'Outremer et
des populations qui l'habitent peuvent être loyalement respectés et leurs
intérêts soient valablement défendus.

3²) Et surtout pour contrebattre la propagande et la politique défa-
vorable à la cause française et les propres intérêts du pays et pour con-
trecarer les dangers dont nous sommes menacés par les visées du politicien
encouragé par l'extérieur.

En conséquence, nous attirons encore très respectueusement votre
attention bienveillante sur les conséquences, si la France ne prend pas
d'urgence une mesure favorable et juste dans l'intérêt de tous :

Ou bien des troubles locaux regrettables surviendront,

Ou bien il y aura des émigrations vers le nord ou vers le moyen Orient

Si l'unification du Sahara politiquement et administrativement serait
peu retardé, nous sollicitons de votre haute bienveillance française :

...../.....

Jusqu'à songer la séparation d'avec notre Patrie la France ~~au~~
au contraire aux aspirations de la majorité des populations autochtones
qui tiennent à rester partie intégrale de la Nation Française avec leur
statut personnel.

Avant cette nouvelle réforme, les ordres qui viennent de Saint Louis
Dakar, Kayes, Niamey et Koulouba ne sont considérés par nous comme émanant
d'une autorité proprement soudanaise, mais comme émanant de la France
elle-même - Donc il a été nécessaire (et jusqu'à présent il n'est pas en-
core trop tard) avant d'appliquer la loi cadre de réorganiser les terri-
toires de l'Afrique Française afin que les groupes de chaque population
de même intérêt, mêmes coutumes et mêmes traditions se retrouvent ensem-
ble et non séparés comme actuellement.

Pour cette solution juste que nous insistons d'appeler votre haute
autorité sur laquelle nous comptons toujours pour que la France établisse
un barrage infranchissable entre notre Pays et nos voisins d'Afrique Noire
et d'Afrique du Nord dont chacun d'eux depuis quelque temps considère in-
dûment notre propre pays comme le sien par revendication et prétention
fillacieuses, injustifiées sans valeur, ni fondement.

Cette reconsidération des limites maintenant est la seule garantie
réelle pour :

12) qu'une population d'une région ne soit pas opprimée par une autre

22) que le caractère de chaque territoire de France d'Outremer et
des populations qui l'habitent peuvent être loyalement respectés et leurs
intérêts soient valablement défendus.

32) Et surtout pour contrebattre la propagande et la politique défa-
vorable à la cause française et les propres intérêts du pays et pour con-
trecarer les dangers dont nous sommes menacés par les visées du politicien
encouragé par l'extérieur.

En conséquence, nous attirons encore très respectueusement votre
attention bienveillante sur les conséquences, si la France ne prend pas
d'urgence une mesure favorable et juste dans l'intérêt de tous :

Ou bien des troubles locaux regrettables surviendront,

Ou bien il y aura des émigrations vers le nord ou vers le moyen Orient

Si l'unification du Sahara politiquement et administrativement serait
peu retardé, nous sollicitons de votre haute bienveillance française :

...../.....

Rattachement PROVISOIRE :

- A) au Niger comme avant
- B) ou à la Mauritanie pays de nos frères dont une partie de la région de Tombouctou (Gualata, Néma, etc...) y rattachée 1945,
- C) ou bien une réorganisation érigeant l'ensemble de la province de Tombouctou Boucle de Niger et le reste de la zone Saharienne de l'A.O.F. de l'Est de la Mauritanie en une circonscription à statut spécial, administrativement et politiquement distincte des territoires limitrophes :

Aucun de ces quatre solutions à notre connaissance n'a rien d'injustice ou extraordinaire mais chacune d'elles est constitutionnellement réalisable, les textes en vigueur ne font pas obstacle au transfert à l'intérieur de l'Union Française des poteaux de démarcation à un nouvel aménagement intérieur.

On peut citer entre autres :

Le territoire de Haute Volta de fédération d'A.O.F. a subi des vicissitudes : tantôt englobé dans le territoire du Soudan tantôt séparé (comme les autres cercles détachés du Soudan et rattachés au Niger, Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal, et Mauritanie), Fort-Archambault est Tchadien après avoir été rattaché à l'Oubangui - Des précédentes existent : les Comores, pour leur plus grand bien se sont séparés juridiquement de Madagascar, de même les terres Australes et antarctiques, Iles Saint Paul et Amsterdam, Crozet et Kerguelon, terre Adélie etc...

En attendant une suite favorable nous avons l'honneur de vous exprimer une fois de plus notre serment de fidélité des Français-musulmans, notre vive gratitude et nous Vous serions très obligés d'agréer Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération et profonde respect -

VIVE LA FRANCE, VIVE TOMBOUCTOU SAHARA FRANCAIS -

Rédigé à TOMBOUCTOU le 30 MAI 1958 avec la demande des soussignés par Mohamed Nohmad Ould Cheikh Gadi de Tombouctou ./.

LES SIGNATAIRES

M.M. MAHMOUD OULD DAHMANE chef des Berabiche EST
OUMAR ELKAYA chef de canton de TOMBOUCTOU
MOHAMED OUMAR TANDINA secrétaire du chef de canton
AHMEDOU ALASSANE ELKAYA neveu du chef de canton
AMMI chef quartier de Djinguera Ber
IBRAHIMA AMIROU chef de quartier SARRA
AHMEDOU OUMAIJE Notable de " " " " "
LI Imame MOHAMED Elakeb Imame Sankorey,
LI Imame MAHMOUD BEN ELMOKHTAR Imame de Vendredi,
AHMED BABA ben san taoua Grand Marabout de TOMBOUCTOU



EMARGEMENT

Handwritten signature and notes in Arabic script.

30 MAY 1958
EMERGENCE

SIDI BOUBAKER OULD SIDI MOHAMED DOYEN DE FAMILLE AHEL ELHABIB
(fils defeu chef, oncle de chef de tribu de Ahel Araouane,
frère aîné du caïd de TAOUDENI quartier de Ahel Araouane sédentaires
de TOMBOUTOU)

SIDI ALI OULD CHEIKH notable Mel Arouane sédentaires de Tombouctou,
SIDI BKKAR OULD SIDI AHMED LEHBIB notable groupe ahel Sidi ahmed Mo
Mel Arouane sédentaires de Tombouctou,
MOHAMED OULD SIDI AHMED SOULTAN NOTABLE VILLAGE ARAOUAN employeur
principal de Taoudeni.

SIDI MOHAMED OULD SOULTAN marabout Imame à ARAOUANE

BANI OULD SANBER notable ARAOUANE employeur de Taoudeni,

BABA HAMMADI secrétaire du Caïd de Taoudèni,

ELBECHIR OULD BRAHIME ELFADEL DE TAJAKANTS employeur de Taoudèni,

HAMMA OULD AIDI ex-chef des Oulad Iche,

ELFILALU ould ATTAHER de TAJAKANTS commerçant à Tombouctou,

SIDIALI BENNA Imame suppléant de mosquée de CHEIKH à Araouane

CHEIKHould BrahimeFrèrede chefAhel DIARAhel Araouane,

DAH OULD BOHAY notable oulad bouhouna (Maid Abdel Araouane)

Mohamed oul'd Abdoul Wahab Notabl tikna des Tadjakants de Tombouctou,

MOHAMED LAMINE OULI LEHSSENE LEARIBI (commerçant) notable des
sédentaires de Tombouctou.

NAJUME OULD RHOULLI notable Oulad Iche,

MOHAMED OULD SIDI AHMED LEHBIB notable Ahel Sidi Ahmed NourMelAraouan Sedentaire

MOHAMED OULD AHMED COMMERÇANT de Tadjakants de Tambouctou, " "

DAH euld HANDAG employeur de Taoudeni d'Araouane,

BABA OULD BANI notable quartier, ^{AM} Bel Arcuane sédentaires de Tom' nucton
employeur de Taoudèni.

SIDI TOURE en disponibilité pour provenance personnelle

CHABANT OULD SISI DES TAJAKANTS commerçant à Tombouctou,

STAI MOHAMED OULD EL HOUSEINI notable Ahel Issa (Ahel Araouane)

LAMBITALEE OULD ABDALLA notable oulad Bouhunda (Niel Araouane)

CHEIKOU SOW President des anciens combattants de Tombouctou commerçant

RAHA SOW commerçant à Tombouctou;;;.....

(2ème ligne emargement de cercle de Tombouctou)

A Suivre

Suite d'une lettre ouverte à sa Majesté Monsieur le Président de la République Française, par M.M. les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de TOMBOUCTOU et sa région de Boucle de Niger en date du 30 MAI 1958 ,

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

MOHAMED AGHISSA AG MOHAMED cousin et représentant de chef de village Arnassay,

NAJUME OULD BARA employeur principal de Taoudeni, chef OULAD BOUKHCIB
des BERABICHES EST.....

SIDI MOHAMED OULD MOHAMED notable O. BOUKHCIB B.E.

NAJUME OULD HAMMADI notable "" ""

ABDOULLAHI OULD ABDOULAZIZ notable "" ""

SISI OULD MOHAMED MAOULOUD notable "" ""

KAINA OULD MOHAMED notable "" ""

ASSADEK AG IMBADHA, chef de tribu de Kel INAKOUNDER,

CHEIKH AG MOHAMED, marabout de KEL INAKOUNDER,

ABDOURAHMANE AG MOHAMED ASSADEK notable "" ""

ALAMBITALEB OULD BADI OULD BRAHIME fils et secrétaire de chef des (Ahel Diar Ahel Araouane)

MOHAMED ALI OULD KAOUA notable OULAD ICHE,

SIDI MOHAMED OULD MOHAMED ELMAOULOUD notable oulad ICHE,

NEOUA OULD ELMOUNIR notable O. BOUKHCIB B.E.

MOHAMED ISSA OULD MOHAMED ELHAJ notable Ahel DIAR Ahel Araouane,

ABOUBAKRINE AG HINBAKATI chef de Kel Inteicherin,

MOHAMED OULD NAJUME notable Oulad Dris B.E.S.T.,

ELMOKHTAR AG MOHAMED IBRAHIME, CHEF COUTUMIER DE Ahel SIDI ALI,

MOHAMED ELMAOULOUD AG AHMED chef DAG TOUTA,

CHEIKH OULD ELKADI MOHAMED notable de Ahel Sidi ALI,

BOURAKAR OULD SIDI BOUNA notable Oulad Iche,

MOHAMED AHMED chef kel Teneg Elhay,

ALIJI GUENGUINA neveu et représentant de chef de
Village de Bellassaoua Guenguina,

(3ème liste de cercle de Tombouctou)

A Suivre

Suite d'une lettre ouverte à sa Majesté Monsieur Le Président de la République Française, par M.M. les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Tombouctou et sa région de boucle niger en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

HAMMA OULD ALI notable O. BOUKHCIB GHAILANE BERABICHE EST,
SIDI MOHAMED OULD OUMAR notable frère du chef AHEL GHAILANE BE
AHMED OULD BRAHIME notable Oulad Boukhcib Ghailane B.E.

AHMED OULD ESSAYOUTI notable "" ""

MOHAMED NAJUME OULD BADI notable "" ""

HAFAA OULD AHMED notable "" ""

MOHAMED OULD AHMED Notable "" ""

ALOUARA OULD MOHAMED notable OULAD ICHE ,

ALI OULD ESSALEK chef des eskakna Berabiches Ouest,

ZAIDANE OULD OUMAR notable oulad Iche ,

SIDI OUMAR OULD ELHAJ ABDALLA notable oulad oumrane Berabiches Ouest

SIDNA OUMAR OULD ABDOULJELIL chef coutumier des OUASRAS

AROUATTA OULD OUMAR chef Rouaguènes OUASRAS,

MOHAMED DIT IDDA OULD CHEIKH chef Lekzeme OUASRAS,

LOULAY abdalla notable de Lekzeme "" ""

KHATRI OULD OUMAR notable "" ""

ISSA OULD ALI chef Ahel CHREIGUI ""

CHEIKHNA OULD OUMAR frère de chef ROUAGUENES

MOHAMED MALEK OULD FALL frère de chef des oulad Mahame, OUASRAS,

MOHAMED ABDOULLAH OULD BOUBAKER ESSADIK cadi-arbitre de OUASRAS

BOUBAKER OULD HAMMADI notable O. BOUKHCIB B.E.,

MOHAMED OULD BRAHIME OULD MAATALLA notable "" ""

HNINI OULD AHMED LANSRI notable Ahel ARAOUANE

MOHAMED ELNE ould Youba notable Ahel Issa ""

MOHAMED OULD ELHOUSSEINE notable Ahel Issa (Ahel Araouane)

(46me liste de cercle de TOMBOUCTOU)

a suivre

Suite d'une lettre ouverte à sa Majesté Monsieur le Président de la République Française par M.M., les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Tombouctou et sa région de Boucle Niger en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

ALYAZID AG ZOUKA chef de tribu Chioukhenes,
BADI OULD HEMMA chef des Gouanines Noires BERABICHES ESI,
ALI OULD OUSMANE chef Gouanines blancs "" ""
MOHAMED AG BAOUANI EX-CHEF CANTON RHERGO (G.RHAROUS) chef traditionnel de GABERI
ELY-SIDI BALY SIDI MOHAMED notable Oulad OUMRANE B.O.
NABAGORE MOHAMED notable RHERGO (G.RHAROUS)
TERRAHIMA AG LIMAME ex-moniteur d'agriculture de G.RHAROUS,
ASSADEK AG ELMOSTAPHA chef Dag Bazanga neveu de chef de tribu IMMEDDADRANE,
SAHNOUNE AG ZOUBEIR marabout, neveu de l'Imame et de chef de village Boureminaly,
ALI OULD BAHAYA OULD MARZOUG notable oulad Iche ,
ELBECHIR OULD ESSALEK notable oulad Iche ,
TANDINA ALFADI ALASSANE ELKAYA neveu de chef de cantonde TOMBOUCTOU
MOHAMED ELMAOULOUD notable devillage Bella Saoua Zeina ,
DOUDOU MOUSSA chef village Dangouma , canton Sereri (GOURMA-RHAROUS)
ALI AG ABOUBAEKER IMAME ET CADI DE DANGOUMA, "" ""
MOUSSA MONTA-ELHADOU notable DANGOUMA "" ""
MONGORO SIDI chef de village de BANIKANE canton RHERGO "" ""
BAKATIE ATENINE notable de Banikane "" ""
AROUMOUR MONTA AOUNA notable de "" ""
MAJD IDDUNE AG ELMAHDI professeur arabe Kel Intesser de L'EST,
DOUSSANA AG MOHAMED chef fraction Kel ouane Igouaderene del'ouest
HIMMAY AG ITTAHA fils de chef de kel Tagant I Kel Intessar de l'Est,
MAHMOUD AG HADAY neveu de chef kel Tagant I,
(5ème liste de cercle de Tombouctou)

EMARGEMENT

A Suivre

Suite d'une lettre ouverte à sa Majesté Monsieur le Président de la République FRANCAISE, Par M.M. les Chefs coutumiers, les notables et les commerçants de TOMBOUCTOU et sa région de boucle Niger. En date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRESEMARGEMENT

REBANI OULD SIDALLI ,chef Nouaji (Ahel Araouane)
 MOHAMED OULD OUMEISSA notable Nouaji,
 AHMED OULD ABDOULOUADOUD professeur coranique Nouaji "
 SIDI MOHAMED OULD BOUBAKER notable "" ""
 SIDALLI OULD BOUBAKER OULD DAHMAN notable "" ""
 HIMMAY AG ELHAJ chef Dag DOUADOUA ,Kel Intessar EST,
 ALHASSANE AG ATTAHER notable DOUADOUA "" ""
 BRAHIME AG MOHAMMED frère de chef de Kel Inkoumene "" ""
 BRAHIME AG MOHAMED AHMED notable "" "" ""
 MOHAMEDOUNE AG HADAYA chef Kel Ourouzil,
 MOHAMED AG AHMED notable Kel Ourouzil,
 YOUNOUSSA ASSALIHA chef, de village Boureminali
 MOHAMED ELMOUSTOUPH OULD ABEIDI chef RAKKANE OUEST,
 MAHMOUD OULD NAJUME ex-barguedier de gomme ,notable oulad Dris B.E.
 MAHMOUD OULD HAMMADI chef des gouanines blancs BERABICHES OUEST
 ISSA OULD MOHAMED marabout Kel teneg Elhay AHMED AG AGADA,
 OUMOUR AG BADRA chef village MILALA (TIAWAY)
 ALI OULD BADI OULD AHMED BADI fils ainé du chef oulad Bouhunda Ahel Araouane
 MOHAMED AG YANYA notable Ahel AHMED AG AGADA,
 LAIBIBE OULD IMBAREK notable marabout NOUJIA TOMBOUCTOU,
 MOHAMED LAIBEID ould Sidi MOHAMED notable Ahel ISSA Ahel ARAOUANE
 (6ème liste de cercle de TOMBOUCTOU)

A suivre

II

Suite d'une lettre ouverte à MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RE PUBLIQUE FRANCAISE
par M.M. les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Boucle de Niger de
TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDAME en date du 30 MAI 1958
LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

MOHAMED AHMED AG ALI chef Iferas IREGUENATENE G. RHAROUS ,
MOHAMED ELMOMHTAR AG HAOUAD chef religieux cadi-arbitre de Kel Intessar,
MOHAMED AG HAOUAD chef Kel Anou chegerine " " "
HAMATA AG MOHAMED chef Kel Inteichek Kel Tagant 2 " " "
BRAHIME AG MOHAMED notable Kel Inteichek " " "
MOHAMED AG HATTAHIL notable de Kel Anou Chegerine " " "
ABDOURAHMANE AG MOHAMED ALI , représentant de chef de Kel Inguarene "
ISMAIL AG MOHAMED CHEKOU , chef de village Tourchaouine (G. RHAROUS)
ALHASSANE BABO INTIAGNA , notable de " " "
ALMOUSTPHA DOMA notable de " " "
ALABAS AG INJOUMA notable de Djiri canton de serèri " "
PARAJI BILAL chef quartier Taitawane Rhergo " "
ABDOULLAHI AG ABOUBEKRINE IMAME DE TOURCHOUANE " "
ALHANAFI AG MOHAMED CHEKOU frère de chef de village Tourchaouine " "
SIDIB ABOUBEKRINE neveu de chef de canton de Serèri (G. RHAROUS)
SANA AG SAMOURY neveu de chef de tribu Igouaderenes de LEST
MOHAMED ALHOUSSEINI AG ABOUDA fils de chef de Goungoubèrè " "
MOHAMEDINE AG ASSAMRAGHANDI notable , ex-représentant du chef Igouaderene I
(G. RHAROUS)
ALI AG ELFOUTOUH chef cherif de s d'Ouaray " "
CHRADE AG ATTERRAF notable Igouaderenes de l'EST

(7ème liste de cercle de Tombouctou)

A suivre

Suite d'une lettre ouverte à sa Majesté Monsieur le Président de la REPUBLIQUE FRANÇAISE, par M.M. les Chefs coutumiers, les notables et les commerçants de TOMBOUCTOU. et de la région de boucle Niger en date du : 30 MAI 1958 ,

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

Ibrahim ag Sakib Chef Igouaderen Touareg Subdivision (Rharous)

Abba ag Ali Chef village Sahamar Subdivision Rharous

Mohamedou ag Mohamadoune Chef Kel El Horma "

Mohamed ag Inkoudouaye Chef village Sahamar et Bella Sawazeina

Abba Zeina Attenine représentant Chef village de Sawazeina Subdivision Tombouctou

Abouda Achame Chef village Goungoubéri (canton Séréré Rharous)

Hamada ag Tokha fils Chef Kel Temouleït et son représentant (Subdivision Rharous)

Mohamed ag Sidi notable de même tribu Touareg

Tazou Idine ag Zangou notable -id-

Aboubakrine ag Tokha fils du Chef de tribu -id-

Khama ag Assimite notable -id-

Moussa ag Mohamed Lamine notable -id-

Aghaly ag Assadek notable -id-

Roumour ag Animar notable -id-

Mohamed Ibrahim ag Zangou -id-

Chila ag Nagaidat notable Touareg Igouaderen

Imadou Idine ag Mohamed notable touareg Kel Temouleït

Mohamedoune ag Mohamed notable -id-

Hama ag Abounaigi notable Touareg Igouaderen

Makha ag Mohamed Lamine notable Touareg Kel Temouleït

Doubak ag Mohamed Lamine notable Ifertattane Igouaderen

(8ème liste de cercle de Tombouctou)

A Suivre

42

Suite d'une lettre ouverte à MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE
par M.M. les chefs coutumiers, les commerçants et les notables de Boucle de Niger
de TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDAME en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

MOHAMED ELJOU cadi et chef fraction cherifiennes Rhergo, tribu
d'Igouaderènes Ouest,

ABDOU SEDOU cultivateur Sahamar canton de Serèrè G. RHAROUS,

TIAMBOU BABA cultivateur " " "

MOHAMED DADOU cultivateur " " "

+ LABAS AG ALLOUT Imame de Rhergo (Gaber) "

+ MOHAMED TALFI notable " "

+ MOHAMEDINE BADDE chef quartier Koirè Mojine de RHERGO "

+ MOYAJI BATTÀ notable " " "

+ ZEINA MOHAMED notable " " "

AZERAY MOHAMANE chef quartier Zidji Sorgoy " "

GANGA MOUTTAINFA notable de Gaberi " " "

OUAYAYA ALJI notable " "

ALKHAMISSA MOHAMED notable, " "

SIDIKI ICHIRAY, notable " "

ATTTOU CHEKOU SIDI notable, " "

ABDOU BALI chef de Village GARBAY, " "

IBRAHIM BALI frère dedit chef, " "

IDRISSA MOUTTA ATA notable " "

BAMAKA / KATANI notable GABERI " "

OUASSILATA AG BIKO notable " "

(9ème liste de cercle de TOMBOUCTOU)

A Suivre

Suite d'une lettre ouverte à sa Majesté Monsieur le Président de la République
FRANCAISE. Par M.M. les Chefs coutumiers, les notables et les commerçants de
TOMBOUCTOU et sa région de boucle Niger. En date du 30 mai 1958.

GOUNDAM (Cercle de Goundam) A. O. F.

LES SIGNATAIRES

Cercle de GOUNDAM

MOHAMEDOUNEAG MOHAMED chef de tribu Kel Haoussa / *Almamy Ababa*
ALMAMY BABA CADI DE GOUNDAME,
MAHMOUD AG MOHAMED INGOUNA notable Kel Intessarouest fils ex-chef
ELMOURAREK AG MOHAMEDOUNE FILS DE CHEF DE TRIBU DE KEL HAOUSSA
RAY AG MOHAMEDOUNE fils de chef de tribu de Kel "" *Chirffigay*
YOUNA OULD ABIDINE chef de tribu Tormoz, *Chirffigay*
MOHAMED OUSMANE AG ATTIKOU frère de chef de canton Chirffigay, *Chirffigay*
MOHAMED ALI AG ATTIKOU FRERE chef de canton Chirffigay, *Chirffigay*
MOHAMED AHMED IDEHAL fils d'ex-chef de Chirffigay, *Chirffigay*
WATENGUNET AG ELBOUKHARI chef Dag Hattahil Kel Intessar Ouest, *Chirffigay*
MOHAMED ELMAOULOUD notable Dag Hibda, *Chirffigay*
BABA AG HAMATA notable Dag Haouala, "" ""
MOHAMED INDALLA notable Dag Hibda, "" ""
MOHAMED ATTAHIR AG OUANTA frère de chef de Dag HAOUALA, "" ""
MOHAMED AG MOHAMED ESSALEH notable Dag Haouala, "" ""
ABDOULLAHI OULD HOUD, OULAD ICHE commerçant à Goundame,
SIDI MOHAMED O. SIDI ALI/ notable de Tormoz,
MOHAMED ELMOKHTAR OULD ELOUADANI notable de TORMOZ,
HAMA CHEKOU assesseur de tribunal à GOUNDAME,
OUMAR ABOUEKER notable de Goundame,
ABBA DJINGOU notable de Goundame,
YRKOT TALFI ABDOURAHMANE frère de ex-chef de Takabango, ""
ALPHA HAMMA GRAND marabout de cercle de Goundame MORI KOYRA, *Chirffigay*
AHMADOUALABAS fils de chef de Bintagoungou, ""
MOHAMED BEN ABIBEKER fils de 1^{er} Imame de Bintagoungou, ""
HILLAY AG MOHAMED ATTAHIREx-chef de Kel ARAZAFimamma, ""
MOHAMED AG MOHAMED ELHASSANE marabout de Kel Arazaffe, ""
BAGNA ABBANI chef quartier Tombouctouens de DIRE (Goundame) *Chirffigay*
TRAORE ADAMA OUSMANE fils de chef de DIRE ""
MOHAMED ELMOBAREK TAFALJE Imame de DIRE et frère de chef de quartier de SANKOROY
de TOMBOUCTOU,
(1^{ère} liste de cercle de Goundame)

A Suivre

Suite d'une lettre ouverte à MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
par M.M. les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Bouche de Niger
de TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDAME en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

OMAYATA AG CHAIRANI chef de Tribu Tenguerreguifs,
MOHAMED AG CHAIRANI frère dedit chef,
IBRAHIME AG chaibani frère dedit chef,
IOSSENGUA AG BOKAYENES chef des Bergeres de Toboli dedit chef,
ELMAIMOUNE AG CHAIRANI frère dedit chef de tribu Tenguerreguifs,
MOHAMED AG MOHAMED Notable de 1er groupe Tenguerreguifs
ABOUBEKRINE AG MOHAMED notable de " " "
ABOUBEKRINE AG TOULLA notable de Tellemedis " "
YOUSSEF AG SIDI représentant de Tenguerreguiffes au cercle,
ALHANAFI AG DJUNBA chef de village de Koille " "
SOUFFYANE AG ELHANAFI notable de Koille " "
ABBA ABDOULLAHI chef de quartier de Sabay Bongo Ville Goundame,
ABBA ABDOULLAHI ELBEKRI chef quartier alphahou, " "
MOHAMED IBRAHIME AG YOUSSEF notable de 5ème Groupe de Tenguerreguifs,
MOHAMED OUSMAN professeur arabe d'Ecole Nomade de Kel Haoussa,
AHMED AG HMMADA notable 5ème Groupe Tenguerreguifs,
HAYSSOUNA OULD CHIHAMA notable de Tormoz Ahel Abad
ASSALEK OULD MOHAMED notable de Tormoz,
SIDI MOHAMED OULD MOHAMED MAOULOUD notable de Tormoz,
AZINA AG HAMLI Notable fraction Kel Tahroujine de Kel Haoussa,
ABOUBEKRINE AG OUANDATA notable de " " "
SIDI MOHAMED OULD SIDI ELMOKHTAR notable de Tormoz,
HABBA OULD MOHAMED notable de Tormoz
BABA OULD ESSALEH NOTABLE DE TORMOZ,
(2ème liste de cercle de GOUNDAME)



A Suivre

Suite à une lettre ouverte à Monsieur LE PRÉSIDENT de la République Française par les chefs cantonniers, les notables et les assassins de TENDOUCTOU et sa Région de Boucle de Niger en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

RADI OULD HAMMADI chef général des Kountas (GAO)
 MOULAY OUMAR CADI DE GAO ARMAS, "
 ROUSSOUBA SIDIKI chef de canton GUABEROU, "
 SOUMBA ALI chef de GAO SONRAIS "
 GARBA OUMAR chef de GAO-DIOULAS "
 SAIDOU AHMEDOU ex-chef de GAO SONRAIS "
 ELMAHDI AG ALIYOUNE Notable de Gao Sonrais
 NAMMAFAIDDAH REPRESENTANT des Kountas au cercle de GAO,
 YAHYA MOHAMEDOUNE MARABOUT GAO SONRAY assesseur tribunal 1er degré
 NAMMA AG HAIDA marabout de RAMBA,
 MOHAMED OUMAROU fils de chef de village TIRIDORO, Gao Sonrais,
 ALASSANE SIDI marabout de Tenheri,
 HAROUNA IDRISSE frère de chef de quartier LABOU GAO SONRAIS,
 ABDOURAHMANE ALASSANE NOTABLE " " "
 ISSA INSOUMANA chef quartier REHABOU " "
 BOUKANA ELHADO NOTABLE " " "
 TAGOR DAUDA notable Bageundiey " "
 MOHAMED ASSADOU chef canton de Boureme, " "
 INKOUCKED chef de tribu BOURILLITENES DE BOUREME, "
 SIDI ELMOKHTAR OULD OUMAR chef Regagda Ahel Lehoual, "
 ELHOUSSEIN SALIHOU chef traditionnel de Magnadou;
 IDRISSE/ ABDOURAHMANE Notable Kabarna Magnadou, (2)
 ASSAREYER ABAKER chef quartier Taoutoulberi Magnadou (I)
 ABIDINE OULD CHEIKH HAIBALLA OULD ABIDINE marabout Kountas Chef religieux,
 ADDINE KOBAMA chef des villages Haoussa Foulanes et assesseur trib. 2^e degré GAO,
 (1er liste de cercle de GAO)

A suivre

Suivant une lettre ouverte à SA MAJESTÉ MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE par M.M. les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Boule de NIGER: TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDANE en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

YOUNOYSSA AG AYOUNA fils de chef traditionnel d'IDAOUASSHAK (Tonaregs)

MOHAMED SALOUME chef de Quartier Maures d'Ansongo Dioula,

ABDI OULD YOUNA boutiquier (et représentant de ZAOUI CHEF quartier Maures de GAO) à ANSONGO,

BALI MOULAY commerçant à ANSONGO

MOHAMED CHEIKH OULD MOHAMED ELBECHIR commerçant à Ansongo,

AMMI OULD AHMED commerçant

SALI AG ADERGOJOJ frère de chef d'IDAOUASHAK,

ILYAS AG AYOUNA fils d'IDAOUASHAK,

ABRAHAM AG INABOUCHE BOUCHE Notable Idaouashak,

MAHFOUD OULD LAMINE représentant de Tribu d'IDAOUASHAK à Ansongo

ALASSANE HAMMADI CHEF TRADITIONNEL ANSONGO BAZIHAOUSSA,

HAMANE HAMMADI frère dedit chef,

ABDOULKARIME AOUANKA chef quartier Fetery Ansongo Bazi,

MOHAMEDOUNE BADA notable Ansongo Bazi,

KENAI ABDOURAHMANE ASSELENN Notable

ABDOULAHAT BATAZOU chef quartier Hammakolaji

BOUCHA ISMILA notable

ADAMA CHOUAIBOU Notable

(2ème liste de cercle de GAO)

A Suivre

Suite d'une lettre ouverte à MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE
par M.M. les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Boucle de Niger
de TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDAME en date du 30 MAI 1958

LES SIGNATAIRES

EMARGEMENT

ISSA AG OUANDARA chef Iffakkerane Iguillads (Bourame Gao)
ABDOULLAH AG CHEIKH SEDIDI fils de feu-chef de Tribu Iguillads,
RAY SIKABBAR dit IERAHIMA DIALLO chef canton Takanbao,
IFANI MOHAMMED oncl paternel de chef de canton susdit
ELMAHDI SIKABBAR frère de chef de canton ""
SOUKILA DALI notable Takanbao;
IERAHIMA ABJI marabout et Imame de Takanbao,
HAMMA HAMADI notable de "" ""
ATTAR DALI notable de "" ""
HAYA AG MAROUCHETT, notable de Tanda Bissane canton Takanbao,
ARALI AG DJIMAC cousin dedit chef canton de Takanbao,
ELFOUDER MAIGA ex-sergent notable "" ""
IERAHIMA AG JABER notable "" ""
ELGHADER BARKANE Notable "" ""

(Same liste de cercle de GAO)

X
X X X
X

INTELHA AG ELMOUAMMAR chef de Kel Tabakat (cercle de GOUNDAME)
BAKA KOLA
BAKA KOLA frère et secrétaire de chef de canton d: TIOKI (cerc. de GOUNDAME)

A Suivre